

ADR Transport de matières dangereuses - Formation de base recyclage

Financement
Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif
Organisme responsable et contact
AFTRAL CFA TL - DORDOGNE TEILLET Brigitte 06.07.29.86.07 brigitte.teillet@aftral.com
Accès à la formation
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier
Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique
Conditions d'accès :
Formation ouverte à tout stagiaire susceptible de devenir conducteur routier. Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité (au jour de l'examen).
Prérequis pédagogiques :
Non renseigné
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

Objectif de la formation

Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits suivants : Gaz (Cl. 2) ; Liquides inflammables (Cl. 3) ; Matières solides inflammables (Cl. 4.1) ; Matières sujettes à l'inflammation spontanée (Cl. 4.2) ; Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Cl. 4.3) ; Matières comburantes (Cl. 5.1) ; Peroxydes organiques (Cl. 5.2) ; Matières toxiques (Cl. 6.1) ; Matières infectieuses (Cl. 6.2) ; Matières corrosives (Cl. 8) et Matières et objets dangereux divers (Cl. 9) suivant les moyens de transport : Colis, Grand Récipient pour Vrac, Grand Emballages, Conteneur, Conteneur pour vrac, Conteneur citerne £ 3m3, Citerne ou Véhicule batterie £ 1m3, Véhicule vrac solide (benne).

Contenu et modalités d'organisation

Contexte réglementaire Propriétés physico-chimiques Risques associés Classification et identification des produits dangereux Documents de bord Exceptions Emballages Signalisation / Placardage Chargement, calage, arrimage, déchargement Equipements Circulation / stationnement Sûreté Exercice incendie Incidents – Accidents Obligations des différents intervenants Infractions, sanctions Mise en application des acquis Contrôle de connaissances

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base recyclage - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00201770	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Notre-Dame-de-Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00249005	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Notre-Dame-de-Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00330122	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00393008	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00533485

du 02/01/2025 au
31/12/2025

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

 FPC

00648693

du 02/01/2026 au
31/12/2026

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

 FPC